

Crise de foie avec LÉON FARGUES

Ce client avait reçu - dans les délais annoncés - sa livraison de produits gastronomiques.

Le 9 mai 2019, LÉON FARGUES lui adresse un nouveau colis accompagné du courrier suivant signé par le Service Qualité : « Vous avez commandé entre le 10 avril et le 7 mai 2019 un bloc de foie gras de canard 65 g origine France conditionné en boîte en fer avec références marquées n°..... La qualité de ce produit ne présente pas les garanties nécessaires à la dégustation. Si vous ne l'avez pas encore consommé, nous vous demandons de bien vouloir le détruire.

Par cet envoi suivi, nous vous faisons l'échange du produit commandé. Ce nouvel envoi est bien en conformité avec notre niveau d'exigence et nous vous souhaitons une agréable dégustation. Si vous aviez besoin d'information complémentaire nous sommes à votre disposition au numéro suivant : 01 41 94 27. »

Le point positif est l'échange d'office du produit défectueux.

Néanmoins, il subsiste deux points d'effort : l'absence d'excuses pour cet incident et l'impossibilité d'identifier nominativement le signataire (*une signature illisible précède la formulation « Le Service qualité de la société LÉON FARGUES »*).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)